

ON A JURÉ DE NOUS DÉTRUIRE

Pourquoi notre mouvement est-il rendu au point d'être attaqué par des travailleurs, par des bourgeois, des notables, des politiciens, des éditorialistes et combien d'autres?

Marcel Pepin, président

Les adversaires se savent maintenant démasqués et c'est pourquoi la lutte actuelle contre la CSN n'est pas une lutte ordinaire: on a juré de nous détruire, de nous disperser et de nous faire disparaître. Pour détruire la CSN, on se sert de la CSN. Les pires ennemis des travailleurs se trouvent souvent parmi les travailleurs eux-mêmes.

Robert Marceau, conseiller juridique

En plus des 3D et des permanents qui les ont suivis, en plus des media d'information qui se sont prêtés entièrement à leur opération, on a pu constater que toute la machine libérale travaille constamment contre nous.

Raymond Parent, féd. de la métallurgie

Il y a actuellement des gens qui sèment des confusions considérables par tous les moyens. Des monstruosité telles que répandues que les gens viennent qu'ils ne sont plus parlables.

Michel Bourdon, c.c. de Montréal

FAUT IL RALENTIR OU MÊME RECULER?

Les prises de positions politiques dans une centrale comme la nôtre amènent nécessairement des choix chez les membres et donc des divisions. On n'a pas à se surprendre si on a perdu 60,000 membres. Il va falloir ralentir certaines activités et essayer de faire comprendre ce qui a été fait déjà.

Jean Destroismaisons, féd. des services publics

Je ne suis pas d'accord pour arrêter ou ralentir l'orientation du mouvement. Cependant, je crois qu'on est pas compris par tout le monde. Les notables nous comprennent et réagissent face à nous comme face à une menace. C'est normal. Mais quand les travailleurs et la population nous perçoivent comme une menace, c'est qu'ils ne nous comprennent pas. La CSN, c'est le Québec, a dit quelque chose à l'heure. Ce qu'il faut, c'est que le Québec nous comprenne. Pour que nos

propres frères cessent de nous percevoir comme des gros méchants, il n'est pas nécessaire d'arrêter: il faut chercher les moyens d'être compris, de rendre nos objectifs concrets.

Léopold Beaulieu, c.c. de Québec

Devons-nous abandonner les objectifs auxquels nous avons cru ou continuer le combat? Pour ma part, je n'ai pas l'intention de reculer d'un pouce. Si vous en décidez autrement, vous feriez, me semble-t-il, une erreur des plus graves parce que nous reviendrions à un pur syndicalisme d'augmentations de salaires et de protection de certains droits individuels quand d'autres droits de d'autres individus ne sont pas mis en cause... Je ne suis pas prêt à m'aplatir et à laisser tomber l'histoire de notre mouvement par opportunisme.

Marcel Pepin, président

IL FAUT RÉTABLIR LA COMMUNICATION AVEC LA BASE

On ne peut pas se payer le luxe de mettre de côté l'opinion des gars de la base, et les gars de la base ne comprennent pas ou n'acceptent pas l'opinion politique de la centrale.

André Paul, féd. de la métallurgie

N'oublions pas, si on embarque le syndicalisme dans un contexte idéologique, que notre structure de monopole de représentation (formule rand) va rendre la chose difficile. Il va falloir apprendre à être plus représentatif et à rendre un compte strict à nos membres des positions qu'on prend dans les instances.

Réjean Parent, service du génie industriel

Il y a des gens qui votent des résolutions et qui ne vont pas parmi le monde pour voir ce que les gens en pensent et pour expliquer pourquoi ils ont voté ça. Il va falloir donner les moyens aux conseils centraux d'aller voir le monde et de s'expliquer avec eux.

Jacques Doré, c.c. de Québec

Il va falloir arrêter de se représenter nous autres mêmes et aller aux gars et changer ce qu'il faut changer pour rejoindre le monde et leur donner des services. On veut changer le milieu entre nous et les gars du milieu nous regardent et se demandent ce qu'on fait.

Guy Beaudoin, féd. des services publics

La CSN, comme tout le Québec, souffre d'un manque de communication. On se défrustrer, on sacrer, on se vide, mais on n'essaie pas de communiquer avec les gens.

Robert Marceau, conseiller juridique

Nos membres ne savent rien de la CSN et c'est causé par un système de communication qui n'est pas efficace. Il faut aller voir à la base. On est perdu dans l'idéologie politique: allons voir nos membres à la base et peut-être qu'après, on va savoir quoi faire exactement.

Jean-Paul Beaulieu

Le Conseil confédéral de la CSN conclut

IL FAUT ALLER PARMIL LE MONDE

- Un examen de conscience démocratique
- Une tournée de consultation sur les coupures budgétaires

- Un nouvel élan: présence et service aux membres
- Un plan d'action et un comité de coordination spécial

4 mois après le congrès et face aux problèmes posés par la perte de 60,000 membres au cours de cette période, le Conseil confédéral qui s'est éréuni du 3 au 7 octobre a tenté de faire le point sur la situation actuelle du mouvement. Le Conseil a disposé du rapport du comité des douze, laissé en suspens par le congrès faute de temps, et il a mis fin aux prestations faites aux gars de Lapalme tel que suggéré par le comité de reclassement créé par le congrès. Toutefois, la majeure partie des délibérations a consisté dans l'examen de la

situation actuelle de la CSN, dans la discussion des coupures budgétaires devenues nécessaires et dans la mise au point d'un programme d'action susceptible de consolider le mouvement et de lui donner un élan nouveau. En page 1 de ce journal, les principales conclusions de cette analyse de la situation sont rapportées. En page 4, c'est le plan d'action qui est exposé. Les pages 2 et 3 de ce journal témoignent de la vie du mouvement qui n'a pas cessé de se manifester en dépit des secousses de toutes sortes.



CONCRÉTISER L'ACTION POLITIQUE

La convention collective, le deuxième front, les gars ont compris. Faire de la politique, les gars en veulent pas. En fait, ils en font de la politique, mais il faut leur présenter autrement. Faites des réformes, mais moins d'idéologie. Faites moins de grandes déclarations publiques, de grâce, car le lendemain, à l'usine, c'est nous qui ramassons de la merde.

Léopold Lévesque, féd. du papier

Notre région (Thetford) n'est pas intéressée à des consultations sur l'indépendance, qui risquent de diviser les travailleurs. Nous sommes aussi politisés que les autres, mais nous voulons mettre nos énergies à savoir ce que les travailleurs de chez nous veulent et ont besoin et à faire quelque chose pour eux.

Rémi Vachon, c.c. de Thetford

Il faut adapter l'éducation et l'action politique aux régions. Les gens de par chez nous (Rimouski) ne pensent pas toujours provincial; ils pensent souvent régional. Pour les gens d'Escourt, ou de Cabano par exemple, la CSN c'est d'abord quelque chose de local qui s'occupe de leurs affaires à eux autres, sinon, ils trouvent qu'elle ne joue pas son rôle.

Christiane Jobin, C.C. de Rimouski

Certaines réalisations du service de consommation ont attiré l'attention de congrès internationaux et elles sont ignorées même à l'intérieur de la CSN. Nous ne savons plus nous faire apprécier et faire apprécier ce que nous faisons.

André Laurin, service de consommation

RENOUVELER LE MILITANTISME

Quant à moi, c'est surtout un problème d'hommes. Il y a des permanents qui ne sont même pas au diapason entre eux et quant à l'orientation de la CSN. Il y a aussi des officiers qui ont une grande responsabilité dans tout ce que nous connaissons aujourd'hui.

Norbert Rodrigue, vice-président

Les problèmes de la CSN, ils sont ici. C'était facile avant d'être dans la CSN. Les efforts qu'on ne faisait pas avant il va falloir les faire. L'hémorragie, on peut l'arrêter tout de suite si on s'en retourne dans nos régions et qu'on fait ce qu'on a à faire.

Guy Lévesque, c.c. de Sherbrooke

La foi, la croyance qu'on doit avoir dans les orientations fondamentales du mouvement doit être totale, même si ce qu'on a à faire dans la société est impossible. Il faut démontrer non seulement par l'image mais par les faits qu'on est capable de rendre encore des meilleurs services à tous et à chacun de nos membres. Tout le monde doit pouvoir éduquer, informer, organiser, donner des services. Tous les groupements, tous les partis politiques, à peu près tout le monde est prêt à nous condamner parce que nous défendons les travailleurs. Continuons à faire ce travail.

Marcel Pepin, président

DÉCLOISONNER TOUT LE MOUVEMENT

Les permanents sont prêts à contribuer financièrement à l'opération, à condition toutefois que l'on s'attaque aux problèmes essentiels. Un de ces problèmes est le cloisonnement: cloisonnement entre les services des conseils centraux et ceux des fédérations, cloisonnement entre les services de la CSN et l'administration, cloisonnement entre élus et permanents. Est-ce que les fédérations vont contribuer aux restrictions budgétaires ou si la CSN et les conseils centraux vont supporter seuls les contre-coups des pertes de membres?

Claude-André Morin, syndicat des permanents

Il y a des drôles de cloisons à la CSN. Dans certaines fédérations ou gros syndicats, des permanents ou des officiers écartent la CSN, deviennent des gros gars et ne font pas leur job sans que la CSN ne puisse rien faire: quand les problèmes éclatent, c'est la CSN qui est appelée et c'est elle qui écope de tout. Les corps affiliés ou les individus se servent de leur autonomie pour parfois déclarer n'importe quoi, n'importe comment, au nom de n'importe qui, mais à l'extérieur, tout le monde dit:

c'est la CSN qui parle et c'est elle qui écope. Il va falloir créer une nouvelle unité entre les permanents et les officiers d'une même région et de tout le mouvement.

Clément Dufour, c.c. du Saguenay

La CSN ne contrôle plus ses structures. Les corps affiliés sont autonomes mais c'est la CSN qui est responsable des bobos de tout le mouvement alors qu'elle ne peut souvent même pas intervenir. L'unité doit se faire à partir des permanents.

Yves Bournival, c.c. de Trois-Rivières

Il y a trop de cloisonnements à la CSN, trop de structures qui ne se parlent pas, trop de problèmes entre divers organismes. Nous ne pouvons pas changer demain matin toutes les structures du mouvement mais nous pouvons nous organiser pour décroiser tout le mouvement, s'organiser pour qu'il n'y ait pas un seul permanent qui puisse refuser de travailler pour un organisme autre que celui qui le paie directement.

Marcel Pepin, président

RELANCER L'ÉDUCATION ET L'INFORMATION

Où sont les syndiqués? Je ne parle pas des payeurs de cotisations, je parle des syndiqués. On a fait du recrutement de gars qui payaient des cotisations et quand le temps est venu de se tenir debout, ils sont partis. On a ramassé les fonctionnaires d'un paquet et on les a perdus d'un paquet, à grands frais. L'essentiel pour le moment m'apparaît de retourner chacun chez nous et d'essayer de faire des vrais syndiqués; après, on discutera des structures.

André Pelletier, c.c. de Montréal

On fonde des syndicats, on va chercher des cotisants et non des membres. Le malaise réside à la tête et à la base. A la tête, parce que ça va trop vite. A la base, parce qu'on a seulement des cotisants et peu de militants.

Jean-Marie Girard, c.c. du Saguenay

Je pense que plusieurs membres du conseil confédéral votent des résolutions d'action politique et sont sincèrement pour mais ne savent pas suffisamment ce dont il s'agit pour être en mesure de l'expliquer à leurs membres. L'action politique ne sort pas assez d'ici autrement que par les média d'information mais au niveau de la perception des gens, nous ne jouons pas notre rôle parce nous ne comprenons pas encore assez bien nous-même les nouvelles orientations politiques du mouvement pour pouvoir les expliquer. L'éducation syndicale et politique doit commencer ici, au niveau de conseil confédéral, au niveau des exécutifs et des bureaux des fédérations pour descendre ensuite vers la base.

Laval Leborgne, féd. des communications



Consultation sur le budget de la CSN

La consultation est faite dans chaque région, à la demande du conseil fédéral. C'est le trésorier de la CSN, Guy Thibodeau, qui la fait. A partir de cette consultation, un budget équilibré devra être présenté au prochain conseil fédéral, qui aura lieu au plus tard le 15 décembre.

En date du 1er novembre, six régions ont été consultées, soit Beauharnois-Valleyfield, Trois-Rivières, Nord-Ouest, Laurentides, St-Jean, Côte-Nord. Là où c'est possible, la consultation coïncide avec le congrès du conseil central. Ailleurs, c'est l'assemblée du conseil central qui est consultée. Il est probable également que les bureaux ou conseils fédéraux des fédérations seront consultés.

L'esprit

La consultation se fait dans l'esprit suivant: supposons que nous sommes un mouvement qui part à neuf, mais que nous avons un budget de \$6 millions pour deux ans. Comment est-ce qu'on va s'organiser avec cela pour donner les meilleurs services possible aux travailleurs? Car \$6 millions, c'est quand même beaucoup d'argent.

La situation

Revenus prévus par le congrès de juin 72 \$8,132,900, et basés sur une moyenne de 211,000 membres: (2 ans)

Nouvelle prévision de revenu basée sur une moyenne de 160,000 membres: \$6,184,100.

Différence à combler par des coupures: \$1,948,800.

En chiffres ronds, cela signifie qu'il faut réduire le budget du quart, en coupant \$2 millions sur \$8 millions.

Les catégories de coupures

A chaque réunion de consultation, le trésorier explique les différentes catégories de coupures qui ont été étudiées par l'exécutif, par le bureau fédéral et par le conseil fédéral. Et il donne le détail de ce que chaque catégorie représente en chiffres. Ensuite la discussion se fait dans le but de permettre aux gens d'indiquer ce qui est le plus important pour eux, sur quoi ils veulent mettre l'accent.

Première catégorie

Ne pas combler la plupart des nouveaux postes de permanents et de secrétariat créés par le congrès, et certains autres postes qui sont actuellement vacants. Car il est évident qu'avant de mettre du personnel à pied, il vaut mieux ne pas engager les nouveaux employés que le congrès avait prévu d'engager. Ceci touche des postes à l'administration, à l'action politique, à la consommation, à l'éducation, au génie industriel, à l'information, au service juridique, à l'organisation et à la recherche.

Economie: \$549,800

Deuxième catégorie

Réduire les budgets de fonctionnement des services de l'action politique, de la consommation et de l'éducation. Action politique: réduire de \$177,000 à \$47,000. Consommation: réduire de \$90,400 à \$30,000. Education: réduire de \$63,800 à \$30,000.

Economie: \$224,200

Il y a eu un long débat au conseil fédéral concernant la coupure qui est proposée au

budget de l'action politique. Certains délégués ont fait valoir que si on était obligé de couper autant le budget de ce service, il valait mieux le couper complètement et consacrer la différence pour aider les conseils centraux à faire leur travail. D'autres délégués ont fait valoir qu'il y avait moyen de couper dans le budget de l'action politique sans pour autant paralyser l'action de ce service.

Pour ce qui concerne l'éducation, on pourrait économiser en faisant les sessions dans les régions au lieu de les faire à Lévis, en ayant recours davantage aux permanents et aux militants au lieu d'engager des professeurs de l'extérieur, et en faisant les sessions pendant les fins de semaine. Pour ce qui concerne la consommation, la coupure qui est proposée porterait sur les subventions accordées lors de la fondation de caisses d'économie.

Troisième catégorie

Confier à un permanent la responsabilité de deux conseils centraux au lieu d'un seul, dans certains cas où la chose pourrait s'envisager. Cette idée a été rejetée par le conseil fédéral. Cependant, elle est

soumise quand même à l'attention des régions. L'idée, c'est de trouver un moyen de conserver tous nos conseils centraux, même ceux dont le nombre de membres est très minime. Il y a des conseils centraux dont le territoire est très grand, et d'autres dont le territoire est très petit en comparaison. Mais dans chacun il y a un permanent. Or ce qui est proposé, c'est de faire desservir deux petits territoires par un permanent. Pour cette fin, Beauharnois-Valleyfield serait jumelé avec St-Jean, Granby avec St-Hyacinthe, Drummondville avec Victoriaville, Shawinigan avec Trois-Rivières, et Laurentides avec Joliette. Mais chacun de ces conseils centraux garderait sa structure et ses bureaux.

Economie: \$292,000

Quatrième catégorie

Ne prévoir aucun montant pour le renouvellement de la convention collective des permanents et employés de bureau, qui expire le 31 mai 1973. Le congrès avait prévu un montant de \$125,000 pour cette fin, et le syndicat des permanents et employés de bureau a accepté de ne pas négocier d'augmen-

tations de salaire l'an prochain. Economie: \$125,000

Cinquième catégorie

Economies diverses d'ordre administratif, concernant les impressions, les téléphones, les réunions, les souscriptions et dons, les délégations et représentations, etc. Aussi, suspension de la contribution à la Confédération mondiale du travail, pour 1973.

Economie: \$351,559

Sixième catégorie

Mettre à pied des permanents et employés de bureau pour combler la balance du déficit. En supposant que les cinq premières catégories de coupures seraient acceptées intégralement, il resterait encore environ \$400,000 à trouver. Mais ce n'est pas seulement des coupures qu'il faut chercher. C'est un nouvel esprit qui va nous permettre de nous réorganiser avec ce qu'on a, pour être plus présent qu'avant auprès des membres et pour leur donner des services encore meilleurs qu'avant. Si nous avons la volonté collective de passer à travers la situation actuelle, notre mouvement en ressortira plus fort qu'avant.

Le conseil fédéral a dit: ce n'est pas tout de couper; il faut se réorganiser afin que le mouvement soit plus présent auprès des membres et puisse leur donner des services encore meilleurs. A cette fin, le conseil fédéral a adopté le plan d'action que voici:

Organiser l'organisation à partir de toutes les ressources qui existent dans le mouvement, et en tenant compte de toutes les préoccupations des travailleurs en vue d'en arriver à une meilleure vie syndicale, même s'il faut réduire nos ressources.

Moyen:

Former un comité de coordination des ressources, responsable à l'exécutif de la CSN.

Composition du comité de coordination:

- Un membre de l'exécutif de

la CSN: Claude Girard, 3e vice-président.

- Un membre désigné par les fédérations: Jean-Guy Morin, directeur de la fédération des travailleurs du papier et de la forêt.
- Un membre désigné par les conseils centraux: Thérèse Montpas présidente du conseil central de Québec.
- Le directeur de l'organisation: Jean-Louis Duchaine
- Un représentant du syndicat des permanents: Bernard Fortin.

Fonctionnement:

- Tous les services de la CSN tombent temporairement sous la juridiction du comité de coordination, qui détermine lui-même les priorités de chaque service, au nom de l'exécutif.

- Tout en accomplissant assidûment leur travail régulier, les permanents, y compris ceux des fédérations, consentent à se mettre à la disposition du co-

Le plan d'action

mité de coordination qui verra à créer des sous-comités, dans les régions. (Ceci est déjà fait) Les dirigeants des fédérations et des conseils centraux donnent leur accord quant à la participation de leurs permanents.

- Le comité de coordination agit sur deux fronts:

1. Consolidation interne
2. Nouvelles organisations

Exigences

La mise en marche de ce plan

d'action exigeait au départ une rencontre de l'exécutif de la CSN avec les permanents et employés de bureau, afin de leur expliquer la nécessité de mettre tous les efforts en commun à l'intérieur du plan d'action. Ceci a été fait le 20 octobre. Par la suite, le comité de coordination tiendra dans chaque région une réunion avec les officiers et permanents des fédérations et des conseils centraux, pour faire le point sur la marche du plan d'action.

Chaque semaine, les permanents feront au comité de coordination un rapport sur les syndicats visités, leurs problèmes, de même que sur les organisations auxquelles ils participent ou celles qui pourraient être faites. Les secrétaires dans chaque conseil central recevront les informations nécessaires afin d'être capables de traiter elles-mêmes la plupart des cas d'accidents de travail, d'assurance-chômage ou autres problèmes, afin de libérer le permanent pour la consolidation et l'organisation. L'éducation et l'action politique se feront en même temps que la consolidation et l'organisation, sous l'autorité du comité de coordination. La CSN maintiendra ses moyens d'information, et les améliorera.

L'esprit:

Il s'agit d'améliorer les services aux membres, même si on réduit le personnel. Il s'agit

de rendre le mouvement CSN présent auprès de chaque membre. Nous ne pouvons plus tolérer qu'il se crée dans la CSN des empires comme ceux qui s'étaient créés dans le vêtement, le textile et chez les fonctionnaires. Dans le secteur du bâtiment, où la CSN comme mouvement a travaillé très fort, les membres sont demeurés fidèles malgré la défection de la majorité des membres de l'exécutif et de presque tous les permanents. Cela doit nous servir d'enseignement.

Les militants

A sa première réunion, le comité de coordination a demandé à tous les conseils centraux de dresser une liste de militants qui sont prêts à travailler, ne serait-ce qu'une demi-heure par semaine. Car les militants constituent une grande ressource dans le mouvement, et le plan d'action fait appel à toutes les ressources du mouvement.

Le rapport du comité des 12 sur le socialisme est adopté

Le conseil a étudié et adopté le rapport du comité des 12, dont le congrès du mois de juin n'avait pas eu le temps de disposer. Rappelons que le comité des 12 avait été formé par le conseil fédéral d'octobre 1971 pour voir à ce que le document "Ne comptons que sur nos propres moyens" soit étudié dans le mouvement, et pour analyser le résultat des sessions d'étude sur ce document.

Voici le texte des recommandations du comité des 12 tels qu'adoptés et modifiés par le conseil fédéral, compte-tenu des recommandations des ateliers du congrès:

1) Que la CSN se prononce dans le sens d'un rejet du capitalisme, confirmant ainsi les tendances de tous les documents adoptés par les congrès depuis quelques années, y compris la déclaration de principes.

2) Que la CSN se prononce en faveur du socialisme, en tant que système réalisant la démocratie économique,

politique, industrielle et culturelle et sociale, dans l'intérêt des travailleurs, tout en décrétant la poursuite d'une étude dans tout le mouvement visant à définir le contenu d'un socialisme québécois et les étapes de sa réalisation.

3) Que des études économiques soient faites dans chaque secteur, afin que les syndiqués puissent examiner les implications d'une telle orientation dans leur secteur.

4) Que le débat se poursuive notamment à l'aide de l'information voulue sur les formes de socialisme appliquées dans divers pays et sur les résultats qui ont été obtenus.

5) Après avoir consulté tous nos membres, que la question de l'indépendance soit traitée comme un des éléments de l'étude sur le socialisme qui doit être faite et que cette question ne fasse pas l'objet d'un débat isolé du contexte général; Que l'importante question de l'indépendance du Québec soit l'objet d'un débat spécial, dont le moment et les modalités doivent être déterminés par le conseil fédéral.

6) Que l'étude s'étende à tous les

moyens propres à assurer la réalisation de nos objectifs.

7) Qu'un comité permanent du conseil fédéral soit créé et reçoive le mandat d'organiser sur une base permanente la participation des membres à la poursuite du débat d'orientation et du débat sur la question de l'indépendance du Québec, en collaboration avec les services intéressés de la CSN, soit l'action politique, l'information, l'éducation, la recherche et la consommation.

8) Que cette commission puisse entrer en relation avec des commissions analogues dans les autres mouvements intéressés afin de tenter d'élaborer avec eux une orientation et un programme d'action communs et de mettre en place les mécanismes pour y arriver: tout accord devra cependant être soumis aux instances de la CSN.

9) Que le présent rapport soit adopté par le conseil fédéral comme cadre de référence des travaux à poursuivre concernant l'étude de l'orientation de la CSN.

10) Que soit publiée, à titre d'instrument d'étude une brochure d'information comprenant les textes suivants:

- Il n'y a plus d'avenir pour le Québec dans le système économique actuel.

- Des extraits des deux premières parties et des annexes du document "Ne comptons que sur nos propres moyens".

- Le présent rapport tel qu'amendé par le congrès et le conseil.

- Certaines annexes documentaires.

11) Qu'un texte condensé comportant la pensée idéologique de la CSN ainsi que ses objectifs à court et à long termes, soit constitué à partir des documents d'orientation adoptés en congrès. Ce texte sera susceptible d'être amendé à chaque congrès.

Referendum sur l'indépendance

Le conseil fédéral a adopté le principe de tenir un référendum auprès des membres sur l'indépendance du Québec.

Le comité permanent du conseil, formé de deux représentants des conseils centraux, deux représentants des fédérations, d'un membre de l'exécutif et d'un représentant

des permanents, préparerait un rapport sur cette question, rapport à être soumis à un conseil fédéral subséquent qui en disposera. Comme plusieurs délégués l'ont fait remarquer, ce référendum n'est pas pour demain matin mais lorsque la centrale se prononcera, elle le fera après avoir consulté le plus grand nombre de membres possible.

Le conseil met fin au conflit Lapalme

Le conseil fédéral de la CSN a adopté le 6 octobre la recommandation unanime faite par le bureau fédéral de l'organisme visant à mettre fin aux prestations individuelles que reçoivent les gars de Lapalme et à confier au directeur du service du génie industriel de la CSN la responsabilité de reclasser individuellement ceux qui en feront la demande.

Cette décision a été prise à la suite d'un rapport demandé par le dernier congrès de juin et confiant à un comité de trois personnes le mandat d'étudier ce qui pouvait être fait dans le cas des gars de Lapalme. "Tout le monde doit cependant se

rappeler que cette situation est l'entière responsabilité du gouvernement fédéral qui, il y a trois ans, décidait de tuer ce syndicat. Après les efforts financiers et humains que la CSN a mis dans ce conflit. Personne ne pourra nous accuser d'être des lâcheurs", a souligné le président de la CSN Marcel Pepin.

La résolution adoptée par le conseil fédéral se lit comme suit:

"Il est résolu que le bureau fédéral recommande au conseil fédéral:

1- De mettre fin jeudi, le 12 octobre 1972, aux prestations individuelles du fond de défense professionnelle et à tous frais occasionnés par ce conflit, sauf les frais juridiques relatifs aux poursuites déjà engagées;

2- Que la CSN confie au confrère Réjean Parent la responsabilité de recevoir les ex-employés de Lapalme qui individuellement viendront lui faire la demande à l'effet d'être reclassés. Cette action du confrère Parent est substituée au comité de reclassement qui a été incapable de fonctionner efficacement à cause de l'attitude de l'exécutif et du syndicat des ex-employés de Lapalme.